

Arrêté n°2025-005-Faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur (SSI)

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de master Sciences, Technologie, Santé mention Science des Données

Le directeur de composante,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
 Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;
 Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de master mention Science des Données est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

Parcours Science des Données

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
M1	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC
	Gilles DURRIEU	Evans GOUNO	Gilles DURRIEU	Gilles DURRIEU
	Ion GRAMA	Salim LARDJANE	Ion GRAMA	Ion GRAMA
	Evans GOUNO	Marc SEVAUX	Evans GOUNO	Evans GOUNO
	Marc SEVAUX	Matthieu MARBAC	Salim LARDJANE	Salim LARDJANE
			Marc SEVAUX	Marc SEVAUX
			Matthieu MARBAC	Matthieu MARBAC



Parcours Science des Données

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
M2	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC
	Gilles DURRIEU	Gilles DURRIEU	Gilles DURRIEU	Charlotte PELLETIER
	Claire LAUNAY	Claire LAUNAY	Claire LAUNAY	Emmanuel FRENOD
	Ion GRAMA	Ion GRAMA	Ion GRAMA	Gilles DURRIEU
	Pierre GLOAGUEN	Pierre GLOAGUEN	Pierre GLOAGUEN	Sébastien LEFEVRE
	Nicolas COURTY	Nicolas COURTY	Nicolas COURTY	
	Audrey POTERIE	Audrey POTERIE	Audrey POTERIE	
	Emmanuel FRENOD	Emmanuel FRENOD	Emmanuel FRENOD	

Parcours Erasmus Mundus Joint Master Degree : Copernicus Master in Digital Earth

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
M2	Président Sébastien LEFEVRE, statut EC	Président Sébastien LEFEVRE, statut EC	Président Sébastien LEFEVRE, statut EC	Président François SEPTIER, statut EC
	Charlotte PELLETIER	Charlotte PELLETIER	Charlotte PELLETIER	Charlotte PELLETIER
	Nicolas COURTY	Nicolas COURTY	Nicolas COURTY	Emmanuel FRENOD
	Frédéric RAIMBAULT	Frédéric RAIMBAULT	Frédéric RAIMBAULT	Gilles DURRIEU
				Sébastien LEFEVRE

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. Le Directeur de l'UFR SSI est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Vannes le 06/10/2025
Le Directeur de l'UFR SSI,

Gilles DURRIEU

